

Mobilier d'églises de la région de Guillaume en 1773

Monseigneur de Tressemanes de Brunet, évêque de Glandève de 1755 à 1771, fit montre, semble-t-il, de négligence dans l'entretien des églises des paroisses où il percevait la dîme; après sa démission et sa retraite à Versailles, où il mourut en 1784, une inspection fut effectuée, du 31 décembre 1772 au 4 février 1773, dans les églises de huit des neuf paroisses cédées par la France aux Etats sardes par le traité du 24 mars 1760 et comprises aujourd'hui dans notre département des Alpes-Maritimes; l'église de la paroisse de Saint-Antonin, non assujettie à la dîme épiscopale, ne fut pas inspectée.

Les opérations furent confiées au curé de Puget-Théniers, Jean-François Guérin, commissaire délégué par l'abbé Crotti de Costigliole, régent de l'économat royal des évêchés, abbayes et bénéfices dans les états du roi de Sardaigne, assisté de Jean-Louis Salvator, de Puget-Théniers, expert; deux avocats au parlement de Provence, Louis-Dominique Loquez et Charles-Dominique Léon, tous deux d'Entrevaux, représentaient le premier monseigneur de Tressemanes et le second le nouvel évêque de Glandève, monseigneur Hachette Desportes; le notaire Alexandre Ginesy tenait la plume.

La visite des églises ne porta, du reste, que sur le sanctuaire proprement dit (chœur et sacristie), à l'entretien duquel l'évêque décimateur était tenu (l'entretien des autres parties de l'édifice, nef, clocher..., incombait aux communes) et sur le mobilier cultuel et les objets, linges et habits liturgiques dont la fourniture était assurée également par le décimateur (1).

(1) L'ordre de l'inventaire des objets et de la description des lieux se présente souvent un peu décousu; il a, néanmoins, été respecté, afin de reproduire plus exactement le déroulement des opérations, tout en effectuant des groupements et en négligeant des détails sans intérêt.

EGLISE DE GUILLAUME

On commença par la paroisse la plus importante, Guillaume ; dans la sacristie, le curé — Bellendy — présente :

2 ostensoirs, l'un d'argent et l'autre de vermeil, avec croix cassées et resoudées et charnières arrêtées au fil d'archal,

2 calices d'argent, l'un fêlé et le pied resoudé, dans deux mauvais étuis,

1 ciboire d'argent, couvert d'un voile de drap d'argent garni d'une dentelle d'or et doublé d'un vieux taffetas blanc déchiré,

1 custode d'argent dorée à l'intérieur,

1 encensoir, ses navette et cuiller,

1 petite croix de laiton plus ou moins cassée, destinée à l'administration des sacrements dans les hameaux et en particulier à l'Extrême-Onction, mais il n'existe pas de lanterne pour accompagner le viatique porté aux malades,

3 « chrémlières », ou fioles d'argent, pour les saintes huiles, sans couvercles ni spatules, renfermées dans un mauvais coffret, et une plus petite, sans spatule, pour porter ces huiles à la campagne, mais on n'a pas de fiole pour les prendre à l'évêché,

1 bénitier portatif, en cuivre, mais tout percé,

1 croix processionnelle en bois recouvert d'une plaque d'argent doré, avec Christ en relief et pied en cuivre,

1 petit dais d'indienne utilisé pour le port du viatique,

1 grand dais de damas cramolsi, avec franges de soie,

et un Christ en relief.

Bien pourvue en vêtements sacerdotaux, l'église possède :

10 chasubles de camelot ornées d'un galon de soie (2 blanches, 2 rouges, 2 violettes, 2 noires et 2 vertes), avec leurs étoles, manipules, voiles du calice, le tout en état moyen, à l'exception de quelques doublures à changer,

9 pales,

1 ornement complet en satin fleuri à fond blanc, galonné de soie, soit une chasuble — déchirée sur le devant — une chape, deux dalmatiques (sans doute, comme plus loin, une tunique de sous-diacre et une dalmatique de diacre), deux étoles et deux manipules, mais le devant d'autel assorti manque,

1 chasuble de satin blanc, brodée en soie, doublée de boucassin et galonnée d'or, mais usée,

1 chape de même étoffe, en état quelconque,

1 ornement de damas violet avec galon, comportant une chasuble, une chape, deux dalmatiques et un devant d'autel, mais sans les étoles et la bourse hors d'usage,

1 autre chasuble de satin violet, galonnée de soie blanche,

1 ornement de damas vert (une chasuble, une chape et deux dalmatiques),

1 ornement noir (une chasuble de satin, une chape et deux dalmatiques de damas),

1 autre chape noire, en camelot gaufré, avec galon de soie blanche,

1 ornement presque neuf, en satin fleuri à fond couleur café, avec galon de soie blanche (une chasuble, deux dalmatiques voile, bourse, étoles, manipule et devant d'autel),

1 ornement de velours cramois, avec un petit galon d'or faux, doublé en boucassin (une chape, une chasuble et deux dalmatiques, mais sans étoles).

Le curé dispose encore de :

3 aubes (1 en toile de Cambrai, 2 en toile de Paris) et 5 autres usagées (on peut en tirer 2, le surplus à employer en linges divers).

9 amicts, dont 4 hors d'usage,

12 purificateurs,

3 corporaux et 3 autres inutilisables pour la messe, mais bons pour l'exposition du Saint-Sacrement et dans le tabernacle,

8 cordons d'aube, dont seuls 5 sont en état de servir,

8 nappes d'autel, 3 fort usées,

1 écharpe de taffetas blanc, tachée et déchirée, pour la bénédiction du Saint-Sacrement,

2 mauvaises étoles à 2 faces, blanche et violette.

Le rituel diocésain, in-quarto, est tout déchiré, des trois missels deux sont inutilisables, le psautier est usagé ; un graduel, un antiphonaire et deux cahiers pour les messes des morts sont en meilleur état ; on a aussi un grand lutrin.

La sacristie est pourvue d'une crédence pour les ornements, avec trois tiroirs de chaque côté et une armoire au milieu, recouverte d'un tapis de grosse toile verte.

Au-dessus de cette crédence, une petite armoire pratiquée dans le mur et fermée par deux portes sert à tenir les vases sacrés.

Sous la fenêtre est placé un prie-Dieu, sans agenouilloir, et au-dessus est accroché un carton des prières pour la préparation à la messe et l'action de grâces.

Cette fenêtre est vitrée et garnie de barreaux de fer et d'un treillis de fil d'archal.

La sacristie est pavée et sa porte — à part un liteau de bois à y mettre — est en bon état.

Enfin, on y trouve une cuvette couverte pour l'eau baptismale, en cuivre, étamée à l'intérieur, une boîte en fer blanc pour les hosties, un moule à hosties avec deux coupols, dont le plus grand est à réparer.

Le chœur est pavé en briques ; il est séparé de la nef par une balustrade en bois de noyer qui est la table de Communion.

Le maître-autel — en plâtre, avec trois degrés en maçonnerie — est « à la romaine » ; le tabernacle et l'« exposition » qui le surmonte sont en bois doré, ainsi que la boiserie sculptée qui le flanque de chaque côté, mais huit petits chapiteaux manquent aux pilastres de cette

boiserie ; l'intérieur du tabernacle est tapissé d'une étoffe en bon état ; les gradins de l'autel sont revêtus de bois peint et verni, et six chandeliers de laiton (deux sont cassés) y sont placés ; la croix de l'autel est, elle aussi, en laiton, mais il manque le voile et son support à mettre devant le Saint-Sacrement quand il se doit ; on note une clochette, une paire de burettes et un bassin d'étain, un triangle pour les offices de la semaine sainte, un chandelier pour le clerge pascal, un éteignoir en fer-blanc, et on signale que les canons du « Te igitur », des prières du lavabo et de l'évangile de Saint-Jean sont tachés de cire.

Il n'existe ni pupitre pour l'autel, ni cadre pour le devant d'autel.

A côté de l'autel, deux niches de bois doré sont garnies chacune d'un buste.

L'autel est recouvert de deux rideaux d'indienne.

A droite, du côté de l'épître, un banc sans dossier fixé à la muraille sert de siège au prêtre dans les offices solennels.

Une lampe de laiton, démunie de trois chaînettes pour soutenir le lampion, brûle devant le Saint-Sacrement.

Les murs du sanctuaire, en pierres de taille, sont bons ; l'intérieur de la voûte est dégradé en deux endroits ; toute la voûte de la coupole et un carré en deçà, au-dessus du chœur, sont à reblanchir ; cette voûte est couverte en pierres plates maçonnées, mais la partie en bois du toit est à réparer.

Le chœur est éclairé par une fenêtre vitrée avec barreaux de fer et treillis de fil d'archal, derrière l'autel, et par une lunette vitrée, avec treillis de fil d'archal, au-dessus.

Un banc en maçonnerie court tout autour du chœur, au fond duquel un retable de bois peint « dans un goût gothique », avec sculpture « du même goût », représente d'un côté saint Etienne et de l'autre saint Maurice, et au milieu Notre-Dame-du-Rosaire, patrons de la paroisse, séparés par deux colonnes de bois ; ce retable est surmonté d'une sorte de galerie avec « divers ornements gothiques » ; la peinture est en partie effacée et ternie, les dorures passées et le bois rongé par les vers ; l'ensemble serait à remplacer par quelque chose de « meilleur goût » ; Le premier consul de Guillaumes, Balthazard Ginesy, le notaire de la ville Joseph-Dominique Aillaud et Jean-Baptiste Lions, déclarent, au nom de la communauté de Guillaumes, consentir d'une part à la suppression du retable et à son remplacement par une autre composition comportant les mêmes personnages, et, d'autre part, au transfert du maître-autel au fond du chœur, immédiatement sous le nouveau retable envisagé.

AUTRES EGLISES (notices abrégées)

Eglise de DALUIS. — 18 janvier 1773 - curé Joseph Roux.

Toiture en mauvais état. Un retable au-dessus de l'autel (1,92 x 1,44) représentant la Sainte-Trinité avec, au-dessus, un autre plus petit reproduisant la Vierge. Pas de sacristie, vases sacrés en argent. Nombreux ornements conservés dans un crédence de bois au fond du chœur (9 chasubles, 5 aubes, 4 chapes).

Eglise de SAINT-LEGER. — 20 janvier 1773 - prieur moderne Anrioty.

Pas de sacristie, pavement du chœur en briques ; autel « à la

romaine », fenêtre démunie de vitres, retable au-dessus de l'autel représentant la Sainte Vierge entourée de saint Jacques et saint Léger, ancien et en mauvais état.

Vases sacrés dans une armoire creusée dans l'autel.

Ornements conservés dans deux enfoncements de la muraille au fond du chœur (8 chasubles, 2 chapes, 2 aubes).

Eglise de LA CROIX. — curé Jean-François Panardy.

Bâtiment en bon état, tabernacle en bois doré dominé par un tableau en bois sculpté (72×54) représentant le Sacré-Cœur et deux chérubins, et de chaque côté de l'autel deux tableaux sur bois (saint Michel archange et saint Jean l'évangéliste).

Autel en maçonnerie et à la romaine comportant un cadre en noyer.

Un ostensor en argent donné par un chevalier de Malte en 1683, calice et custode d'argent. Croix processionnelle, belle et riche en plaques d'argent buriné.

Sacristie où se trouvent deux armoires (vases sacrés, livres et ornements).

(15 chasubles, 3 chapes, 4 aubes).

Eglise d'AUVARE. — 27 janvier 1773 - curé Jean Trabau.

Eglise misérable, sol du chœur pavé de pierres plates, murs lézardés, voûte crevassée, charpente pourrie, pas de vitres aux trois fenêtres, autel à reconstruire.

Objets du culte pauvres et en mauvais état, quelques ornements dans une crédence derrière l'autel qui reçoit la pluie par les trous des cordes des deux cloches.

(9 chasubles, 2 chapes, 1 aube).

Eglise de PUGET-ROSTANG, — 28/30 janvier 1773 - curé Charles Sauvan.

Bâtiment en assez bon état, sol cannelé devant et sur les côtés de l'autel, ni clochettes, ni burettes, ni crédence, ni pupitre.

Vases sacrés en argent dans une armoire en noyer dans le chœur, croix processionnelle avec plaques d'argent ouvragées.

Ornements dans une crédence en noyer (sacristie sombre) (7 chasubles, 3 chapes, 3 aubes).

Eglise de LA PENNE. — 1^{er} février 1773 - curé Pierre-Joseph Brun.

Murs et voûte crevassés, sacristie de construction récente en meilleur état.

Retable de deux mètres de haut représentant la Sainte Vierge, saint Jean-Baptiste, saint Pierre et le Père Eternel au-dessus.

Vases sacrés en argent et intérieur doré.

Quelques ornements dans une crédence à la sacristie.

(7 chasubles, 2 chapes, 2 aubes.)

Eglise de CUEBRIS. — 3 février 1773 - curé Jean-Panrace Isnardy.

Retable (1,45×1,20) représentant la Vierge de Consolation.

Murs solides, toiture en mauvais état, autel en maçonnerie.

Vases sacrés en argent dans une armoire aménagée dans l'autel. Pas de sacristie. Vêtements et linges dans une crédence de bois blanc dans une chapelle.

(7 chasubles, 2 chapes, 5 aubes.)

Ces descriptions minutieuses, fastidieuses, mais enrichissantes pour l'histoire locale, laissent l'impression que les modestes églises de Haute-Provence qui en font l'objet, de construction souvent délabrée, étaient, dans l'ensemble, bien pourvues en objets du culte, et surtout en vêtements sacerdotaux, encore que, par négligence ou impécuniosité, les décimateurs n'aient pas toujours apporté à leur entretien les soins désirables.

Sources : Archives de Turin, Archives Camérales — Inventaire 119 - S A. 3425. (Réintégrées aux Arch. dép. de la Savoie.)

Joannès CHÉTAIL.
